



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes



**Rapport
d'activité**

2021



Mairies de l'intercommunalité

ALBUSSAC

1 rue du Stade, le Bourg
19380 ALBUSSAC
05.55.28.61.48
mairie.albussac@wanadoo.fr
www.albussac.correze.net

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.28.10.91
mairie@argentat-sur-dordogne.fr
www.argentat-sur-dordogne.fr

AURIAC

Le Bourg 19220 AURIAC
Tel : 05.55.28.23.02
Fax : 05.55.28.29.82
auriac@mairie19.fr
www.auriac.fr

BASSIGNAC-LE-BAS

Le Bourg
19430 BASSIGNAC-LE-BAS
05.55.91.07.87
mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr

BASSIGNAC-LE-HAUT

3 rue du Peyrat
19220 BASSIGNAC-LE-HAUT
05.55.28.24.72
mairie.bassignaclehaut@wanadoo.fr
www.bassignac-le-haut.fr

CAMPS-SAINT-MATHURIN-LÉOBAZEL

Le Bourg
19430 CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEO-BAZEL
05.55.28.50.32
mairie.camps@wanadoo.fr
www.camps.correze.net

DARAZAC

11 rue de la Mairie
19220 DARAZAC
05.55.28.21.98
mairiededarazac@orange.fr

FORGÈS

4 place de la République
19380 FORGÈS
05 55 28 61 64
forges.mairie@wanadoo.fr

GOULLES

1 avenue Xaintrie Blanche
19430 GOULLES
05.55.28.70.84
mairie.gouilles@wanadoo.fr
www.gouilles.correze.net

HAUTEFAGE

Le Bourg
19400 HAUTEFAGE
05.55.28.08.43
hautefage@mairie19.fr

LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD

Le Bourg - 7 route d'Argentat
19430 LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD
05.55.28.50.58
mairie.saintgeraud@wanadoo.fr

MERCOEUR

Le Bourg
19430 MERCOEUR
05.55.28.51.78
mercoeur@mairie19.fr

MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

34, rue du Vieux Bourg
19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE
05.55.28.06.95
mairie.monceaux19@orange.fr
www.monceaux.correze.net

NEUVILLE

Le Bourg
19380 NEUVILLE
05.55.28.09.88
mairie-neuville@wanadoo.fr

REYGADES

Le Bourg
19380 REYGADES
05.55.28.50.19
reygades@mairie19.fr

RILHAC-XAINTRIE

Le Bourg
19220 RILHAC-XAINTRIE
05.55.28.25.86
rilhac-xaintrie@mairie19.fr
www.rilhac-xaintrie.fr

SAINT-BONNET-ELVERT

2 place Louis Prévôt
19380 SAINT-BONNET-ELVERT
05.55.28.65.86
mairiedestbonnetelvert@wanadoo.fr

SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE

1 place de la Paix
19430 SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE
05.55.28.73.17
stbonnetoursmerle@wanadoo.fr

SAINT-CHAMANT

1 avenue de la Souvigne
19380 SAINT-CHAMANT
05.55.28.15.26
mairie.saint-chamant@orange.fr

SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE

Le Bourg
19220 SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE
05.55.28.27.04
saint-cirgues-la-loutre@mairie19.fr
www.saint-cirgues.correze.net

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

10 Soult
19220 SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE
05.55.28.21.86
st.geniez.o.merle@wanadoo.fr
www.saint-geniez-o-merle-mairie.fr

SAINT-HILAIRE-TAURIEUX

Chassat
19400 SAINT-HILAIRE-TAURIEUX
05.55.28.17.98

SAINT-JULIEN-AUX-BOIS

1 place du souvenir
19220 SAINT-JULIEN-AUX-BOIS
05.55.28.25.49
st-julien-mairie@wanadoo.fr
www.stjulienauxbois.correze.net

SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN

16, rue des monts d'Auvergne
19430 SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN
05.55.28.72.26
saint-julien-le-pelerin@mairie19.fr

SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES

17 le Bourg
19400 SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES
05.55.28.06.54
mairie-stmartialentraygues@wanadoo.fr

SAINT-MARTIN-LA-MEANNE

Place de la République
19320 SAINT-MARTIN-LA-MEANNE
05.55.29.12.75
mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr
www.stmartinlameanne.fr

SAINT-PRIVAT

2 place de l'église
19220 SAINT-PRIVAT
05.55.28.28.77
saint-privat@mairie19.fr et
mairiedestprivat19@wanadoo.fr
www.saint-privat-19.fr

SAINT-SYLVAIN

Le Bourg
19380 SAINT-SYLVAIN
05.55.28.63.03
mairie.saint.sylvain@wanadoo.fr

SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU

Rue du Vieux Bourg
19220 SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU
05.55.28.21.92
mairieserviereslechateau@orange.fr
www.servieres-le-chateau.fr

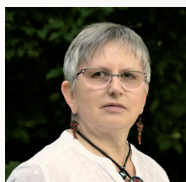
SEXCLÉS

Le Bourg
19430 SEXCLÉS
05.55.28.71.65
sexcles@wanadoo.fr
www.sexcles.net

Sommaire

Édito et organigramme des services	4
1. Les instances communautaires	6
2. Quelques exemples de ce que la communauté de communes fait dans votre commune	8
3. Les temps forts de 2021	10
4. Services à la population	
Petite enfance	12
Enfance - Jeunesse	14
Culture	15
Autonomie	17
EHPAD	19
5. Aménagement et environnement	
Urbanisme	20
Habitat	23
Déchets	24
Eau	26
Infrastructures	27
6. Ressources et attractivité	
Économie	28
Accueil de nouveaux arrivants	29
Tourisme	30
Ressources humaines	33
Finances	34
Communication	35

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.



Edito

2021 fut une année encore bousculée dans les activités de la communauté de communes par la crise COVID. Elle nous a contraints, élus et services, à poursuivre notre mobilisation. Inventivité et adaptation ont été les maîtres-mots pour assurer le fonctionnement des services publics de proximité et des équipements au plus près des usagers, notamment les plus fragilisés, et apporter un soutien aux activités socio-économiques.

2021 fut également une année de poursuite et de lancement de projets importants pour la collectivité : lancement du chantier de la maison de santé à Saint-Privat, approbation des OPAH 2022-2027, prise de la compétence mobilité, poursuite des études dans les domaines des déchets et de l'eau, organisation de la start'up est dans le pré, ...

Traduction de ce foisonnement d'initiatives, le rapport d'activité est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par la communauté de communes, aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. Au-delà de la simple obligation légale de produire un tel document, son intérêt réside dans la démonstration, s'il en était besoin, de l'intérêt de l'intercommunalité et des nombreux domaines qu'elle investit.

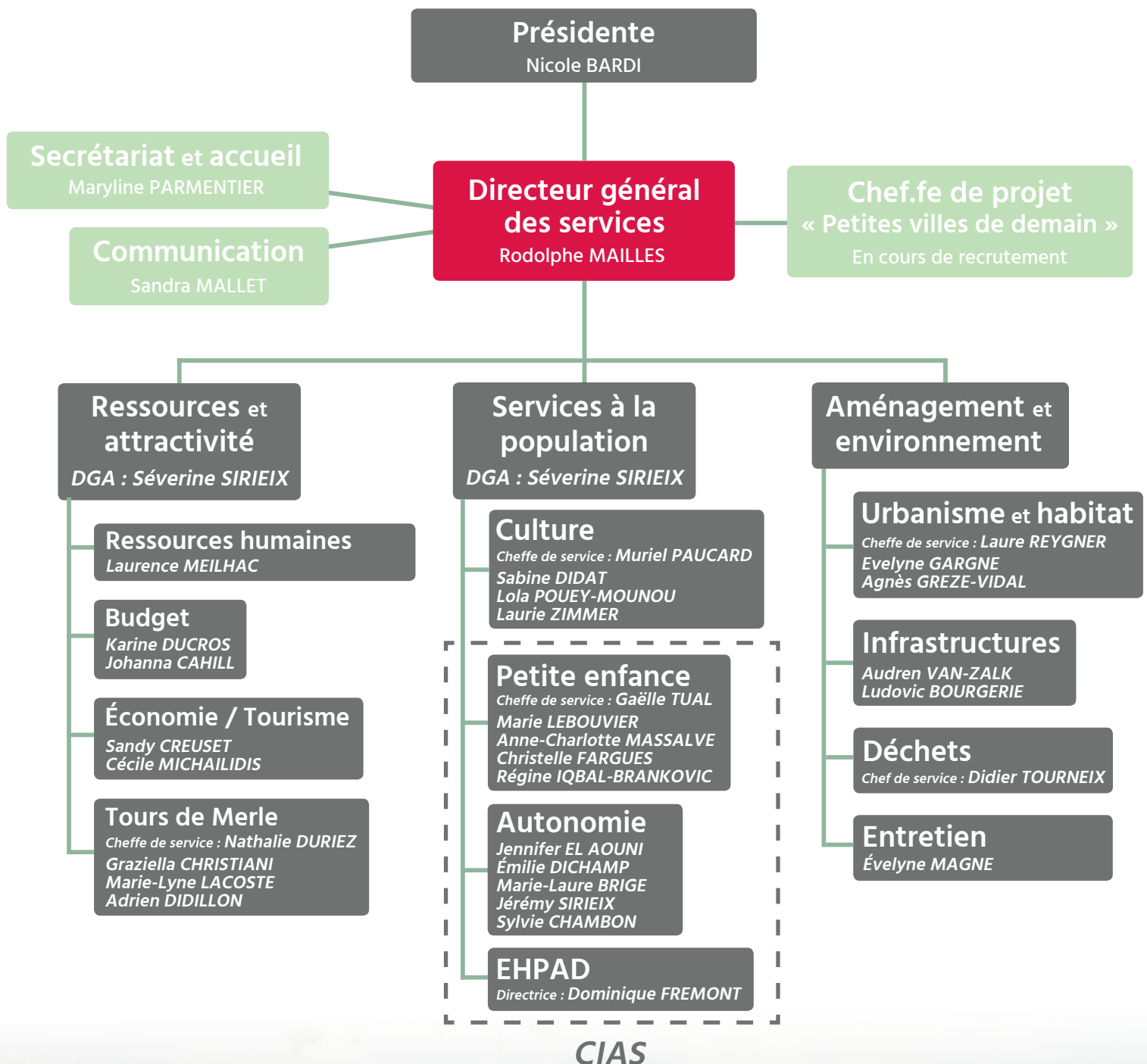
A cet égard, je tiens particulièrement à saluer l'engagement des hommes et des femmes qui, chaque jour, œuvrent pour assurer ces services publics de proximité et qui participent à la construction de notre territoire de demain. Leur participation active pour rendre accessible ce premier rapport d'activité en témoigne.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Nicole BARDI

Présidente de la communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne

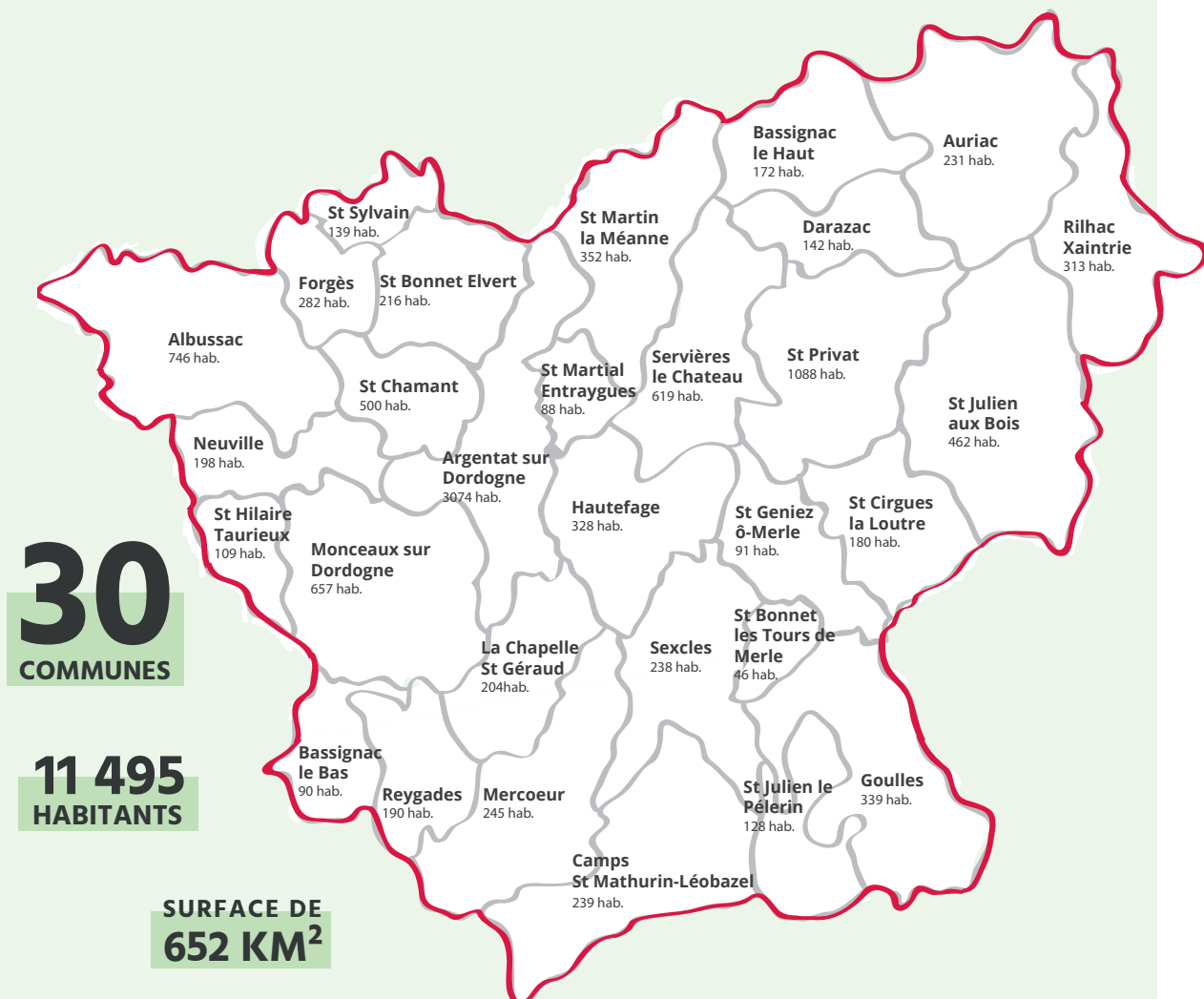
Organigramme des services



INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes est régie par différentes instances :

- le Conseil communautaire avec ses 48 conseillers représente les 30 communes du territoire. Il se réunit en moyenne tous les 1,5 mois.
- le Bureau communautaire, composé de la Présidente et de 7 Vice-présidents élu par le Conseil communautaire et de 8 Conseillers Délégués, est l'organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit en moyenne toutes les 3 semaines.
- la Conférence des Maires réunit les premiers magistrats des 30 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit en moyenne tous les mois (hors été).
- les commissions thématiques sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux non communautaires. Elles étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil communautaire et proposent des projets. Elles ont un rôle consultatif.





>>> Conseil communautaire

LES 13 COMMISSIONS THÉMATIQUES >>>
composées de 176 élus municipaux représentant
les 30 communes



- Accueil des nouveaux arrivants
- Cohésion Sociale
- Communication
- Culture
- Déchets
- Développement économique
- Eau
- Finances
- Ressources Humaines
- Tourisme
- Transition écologique
- Urbanisme et Habitat
- Travaux

EN QUELQUES CHIFFRES



9 réunions de conseil
communautaire

90 délibérations
adoptées
dont 88 à l'unanimité



18 réunions de bureau
communautaire

25 décisions
votées



8 réunions de conférence des Maires



26 réunions de commissions thématiques

2.

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAIT DANS VOTRE COMMUNE



Culture

Autonomie

<i>Thématique</i> <i>Commune concernée</i>	Nombre d'abonnés à la médiathèque	Nombre de bénéficiaires de portages de repas
ALBUSSAC	20	11
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	618	51
AURIAAC	10	2
BASSIGNAC-LE-BAS	4	
BASSIGNAC-LE-HAUT	12	1
CAMPS-ST-MATHURIN-LÉOBAZEL	15	2
DARAZAC	3	2
FORGÈS	33	3
GOULLES	22	3
HAUTEFAGE	46	5
LA-CHAPELLE-SAINT-GÉRAUD	24	4
MERCOEUR	20	2
MONCEAUX-SUR-DORDOGNE	101	7
NEUVILLE	20	
REYGADES	6	
RILHAC-XAINTRIE	5	5
SAINT-BONNET-ELVERT	40	2
SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE	6	
SAINT-CHAMANT	95	5
SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE	9	3
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	6	2
SAINT-HILAIRE-TAURIEUX	9	2
SAINT-JULIEN-AUX-BOIS	12	10
SAINT-JULIEN-LE-PELERIN	5	2
SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES	30	1
SAINT-MARTIN-LA-MÉANNE	55	9
SAINT-PRIVAT	21	18
SAINT-SYLVAIN	10	
SERVIERES-LE-CHATEAU	31	7
SEXCLES	32	3

Sports et loisirs	Enfance- jeunesse	Déchets	Aménagement du territoire
Nombre de km de chemins de randonnée/VTT entretenus	Nombre d'inscriptions en accueil de loisirs	Nombre de containers collectés	Nombre de foyers raccordables à la fibre optique
7	11	136	587
180	86	553	2 739
13		78	294
	2	25	109
	8	36	187
15	4	78	251
	1	24	173
7		51	306
95	1	74	301
6	6	80	311
24	5	32	198
43		72	215
55	9	223	560
40	2	61	170
5	4	16	114
8	3	102	277
12	4	56	223
41	1	14	52
23	14	100	416
19	7	90	222
11		75	176
		33	69
12	11	129	470
13	2	49	113
7		21	92
6	4	160	408
11	28	326	865
7	2	48	134
215	10	146	502
35	2	107	134



3 LES TEMPS FORTS DE 2021

1 Prise de compétence sur la mobilité

Mars 2021



La communauté de communes est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) en 2021. Afin d'appréhender au mieux cette thématique essentielle pour notre territoire, mais complexe, Xaintrie Val'Dordogne a bénéficié de l'accompagnement du Bureau d'Etude ITER, pris en charge par l'ADEME. La Commission Transition Écologique s'est emparée de la thématique et a permis aux travers d'échanges et de relais d'initiatives locales d'enrichir l'étude. C'est ce travail préparatoire qui a été présenté en Conférence des Maires le 25 février 2021, avant le passage en Conseil Communautaire le 11 mars 2021.

3 Signature du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Juillet 2021

Il s'agit de la nouvelle contractualisation des territoires avec l'État qui a pour ambition de réunir les financements sous un contrat unique dont l'intercommunalité est le pivot. Le CRTE vise à associer les territoires au plan de relance et, dans la durée du mandat 2020-2026, doit permettre d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire. Ce contrat a vocation à traiter sur cette durée différents enjeux, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière d'écologie, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, de développement économique, d'emploi, d'agriculture ou encore d'aménagement numérique.

5 Signature du Territoire Educatif

Décembre 2021

La convention constitutive du « Territoire Educatif » définit les orientations politiques et éducatifs du projet de territoire local, les engagements réciproques de l'Éducation nationale de la Corrèze, des maires de la Corrèze et l'asso



2 Lancement de la marque « Ma vie en Xaintrie »

Mai 2021

L'objectif de la démarche est d'enclencher une dynamique de repeuplement du territoire. Il est donc nécessaire de séduire et d'attirer des personnes ayant l'envie de changer de vie, d'entreprendre, des porteurs de projets, afin qu'ils viennent s'installer en Xaintrie.

Elle aide ainsi le public ciblé (plutôt citoyen, entre 30 et 50 ans, avec des convictions, des valeurs et des envies) à se projeter dans son installation sur le territoire.

« **Ma vie en Xaintrie** », le simple fait de prononcer ce nom engendre une projection d'installation dans le territoire, cela fait envisager immédiatement la possibilité et la faisabilité du projet : c'est possible !

Cette marque a ainsi été présentée à tous les partenaires et acteurs au Turenne en mai 2021.

4 Lancement du chantier de la maison de santé à St-Privat

*Octobre
2021*

Après une approbation du projet de santé par l'ARS en 2020, le projet immobilier a pris forme en 2021. Soutenue par l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département, la construction de la maison de santé intercommunale à Saint-Privat a débuté en octobre 2021 pour plus d'une année de travaux. La collaboration active de l'association des professionnels de santé permet d'imaginer une ouverture début 2023.

Rural (TER)

« Territoire éducatif rural Xaintrie Val'Dordogne » avec l'ensemble des parties prenantes a formalisé les objectifs de territoire, le plan d'actions, les indicateurs et le dispositif d'évaluation retenus, les instances de pilotage au niveau des parties. Cette convention engage la préfecture de la Corrèze, la direction des services départementaux de la Corrèze, la communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne, le conseil départemental de la Corrèze, l'association des maires ruraux.

4. SERVICES À LA POPULATION

Petite enfance

Micro crèche « Les Lutins »

Cette micro-crèche, située à Argentat-sur-Dordogne, permet l'accueil simultané de 10 enfants. Composée de 4 professionnelles de la petite enfance, cet établissement offre la possibilité aux enfants de s'épanouir dans une structure adaptée tout en ayant la possibilité de bénéficier du jardin.

Un large panel d'activités et d'animations a été proposé au cours de l'année :

- *La médiathèque vient à nous*
- *Projet Langage Signé*
- *Atelier éveil musical*
- *Atelier éveil corporel*
- *Atelier d'éveil aux Arts plastiques*
- *La semaine sans jouet*





Le Relais Petite Enfance (RPE)

Depuis un décret d'août 2021, le *Relais d'Assistants Maternels* (RAM) est devenu le *Relais Petite Enfance* (RPE). Ses missions ont été étendues à la promotion de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel.

Le RPE a pour ambition d'apporter :

- **aux professionnels**, des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs ; une écoute, un échange et soutien dans la pratique professionnelle quotidienne ;
- **aux parents**, une information sur les modes d'accueil des enfants, un accompagnement dans la recherche d'un assistant maternel, leur disponibilité, des informations d'ordre général sur les droits et devoirs d'un employeur mais également sur les prestations sociales.
- **aux jeunes enfants**, des ateliers et animations collectives leur permettant des rencontres, un éveil, une expérience de groupe, une ouverture sur l'extérieur.



EN QUELQUES CHIFFRES



15 enfants entrés à la micro-crèche en 2021



12 570 heures facturées par la micro-crèche

34 Assistantes Maternelles agréées



113 places d'accueil



Enfance - jeunesse

Le premier objectif du projet éducatif de l'intercommunalité est de « permettre à chaque enfant et adolescent âgé de 3 à 17 ans d'accéder aux activités proposées par l'accueil de loisirs intercommunal et vivre un temps de vacances et de loisirs. Les enfants atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier, après évaluation de leurs besoins, d'un accompagnement qui leur permettra de s'intégrer à la vie de la structure et de s'y épanouir ».

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a pour but d'accueillir les 3-17 ans chaque mercredi et périodes de vacances. Ce service permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie de famille :

- Argentat « Ledamp » pour l'accueil des 3-11 ans. **153 enfants** l'ont fréquenté au moins une fois ;
- Argentat « Accueil Jeunes » pour l'accueil des 12-17 ans. **22 enfants** l'ont fréquenté au moins une fois ;
- Saint-Privat pour l'accueil des 3-17 ans. **73 enfants** l'ont fréquenté au moins une fois ;
- Camps / La-Chapelle-Saint-Géraud : faute d'enfants, la structure n'a pas ouvert en 2021, mais un système de navette a été proposé aux familles afin d'accueillir leurs enfants sur le site d'Argentat.

Le choix d'une délégation de service public

Depuis de nombreuses années, l'intercommunalité confie la gestion de ses centres de loisirs à l'association CCAA, sur la base d'une convention renouvelée annuellement, avec attribution d'une subvention. Or, la gestion des centres de loisirs s'inscrit dans le champ de la commande publique. Pour offrir une sécurité juridique, l'intercommunalité avait le choix entre la régie ou la délégation. Le choix de la délégation de service public a été totalement partagé par les élus et, à l'issue d'une procédure de consultation qui s'est déroulée durant l'année 2021, c'est l'IFAC qui a été retenue pour assurer la gestion des centres de loisirs à compter du 2 janvier 2022.

EN QUELQUES CHIFFRES



4 640 inscriptions sur l'ensemble des sites



56 enfants partis en « colos apprenantes »



57 enfants partis en mini-séjour



300 jours d'ouverture (total des 3 sites)



263 740 euros, subvention versée au CCAA (au titre des accueils de loisirs)

Focus sur les mini-séjours et séjours proposés en 2021

La période estivale est un temps de vacances particulier, notamment depuis les confinements successifs de 2020. En 2021, aux 2 mini-séjours organisés (Futuroscope et lac de Feyt), se sont ajoutées les « colos apprenantes ». Ce dispositif, mis en place par l'Etat pour favoriser le départ en vacances des enfants et des jeunes, s'est traduit par la labellisation de 2 séjours programmés (Chamonix et Oléron).



Culture

La médiathèque

Fonctionnant avec un réseau de 3 autres médiathèques (Albussac, Saint-Martin-la-Méanne et Saint-Privat) et un partenariat intense avec la bibliothèque départementale, la médiathèque intercommunale renforce la diffusion de la culture pour tous et présente une offre diversifiée. L'accès gratuit à de nombreuses collections physiques et dématérialisées, grâce à la plateforme « la médiathèque numérique de la Corrèze » en témoigne.

Tous les enfants scolarisés dans une école de la communauté de communes bénéficient, chaque année, de la prise en charge des transports vers la médiathèque intercommunale. Ce sont ainsi 240 élèves qui en ont bénéficié en 2021.

Les collections se sont renforcées en 2021 avec des ressources pour les publics déficients sensoriels et des lecteurs de livres audio à destination des personnes aveugles et malvoyantes. Un partenariat avec « Familles Rurales » a permis, par ailleurs, d'accueillir une session de 4 ateliers informatiques ainsi que la présence d'une animatrice numérique une fois par mois (jeudi matin) pour aider le public demandeur.

De nombreuses animations furent proposées tout au long de l'année 2021 :

- **des rendez-vous réguliers** : 5 expositions et leurs visites commentées, des lectures aux enfants, des actions à destination de la petite enfance (Bébés Lect'heure et animations à la crèche), des accueils de classes, les séances du club de lecture, le prix de l'album jeunesse, le prix des lecteurs corréziens...
- **des rendez-vous ponctuels** : des ateliers jeux parents-enfants en faveur de la parentalité en partenariat avec la ludothèque « Air de jeux » (avec le soutien de la CAF, la MSA et le Département), d'initiation à la Langue des Signes Française (avec le soutien du Centre National du Livre) et d'autres encore en lien avec les expositions ; mais aussi des spectacles avec plusieurs lectures musicales, la clôture du festival « Coquelicontes » et en décembre Cacaocontes avec le spectacle « Drôles de sorcières » offert par l'association ABC.

Antenne du Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle

Cinq professeurs diplômés du Conservatoire dispensent des cours de formation musicale, d'ensemble de musiques actuelles, d'accordéon, batterie, guitare, piano et trompette. 29 élèves ont suivi ces enseignements. Les deux concerts annuels habituellement proposés par les élèves et leurs professeurs ont malheureusement dû être annulés cette année en raison des mesures gouvernementales.

Provenance des élèves : Albussac : 2, Argentat : 13, Auriac : 1, La Chapelle-Saint-Géraud : 1, Hautefage : 4, Monceaux-sur-Dordogne : 1, Neuville : 2, Saint-Chamant : 2, Saint-Martial : 1, Servières-le-Château : 2.

Animations culturelles

Pour la première fois, la communauté de communes a souhaité développer l'action culturelle sur le territoire en soutenant financièrement une programmation estivale. En partenariat avec le festival « C'est ma tournée ! » initié par la Ligue de l'enseignement – FAL 19 et Des Lendemains Qui Chantent, deux concerts ont eu lieu sur les communes d'Albussac (7 juillet 2021) et Saint-Privat (16 juillet 2021) associées au projet. Par ailleurs, en partenariat avec le festival de la Luzège, un spectacle théâtral intitulé « La traversée d'Alice » a été joué sur la commune de Goulles (24 août 2021).

Dans le cadre du partenariat avec *L'Empreinte - scène nationale Brive-Tulle*, le spectacle sur l'Art Brut « Matilou » de Clémence Prévault, a été proposé au mois de novembre à toutes les classes primaires du territoire (421 élèves présents). En complément de ce spectacle, une lecture – exposition « Lire l'Art Brut » a été proposée hors scolaire. Les autres spectacles à destinations des classes maternelles et du tout public ont été annulés en raison des restrictions sanitaires.



EN QUELQUES CHIFFRES



34 905 documents disponibles



1 534 abonnés à la médiathèque



2 134 participants aux animations médiathèque



38 891,28 € participation au fonctionnement du conservatoire



10 521 personnes ayant fréquenté la médiathèque



Autonomie

Le Service de Coordination de l'Autonomie (SCA) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'informations et de coordination pour les personnes en situation de handicap et/ou âgées de plus de 60 ans, ainsi que leur entourage.

Il possède un agrément qualité délivré par la *Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Corrèze*, ce qui lui permet d'intervenir dans le cadre des services à la personne.

En 2021, les missions réalisées par le service concernent :

- le **coordination** : recueil des besoins, d'une primo-évaluation à domicile de nature environnementale et sociale, d'orientation vers les partenaires, de mobilisation des dispositifs, d'une concertation avec les professionnels mobilisés sur la situation et d'un suivi et accompagnement des personnes et de leurs aidants.

---> 162 suivis réalisés (4 pers. en situation de handicap, 81 bénéficiaires de l'APA, 77 hors APA)

- le **portage de repas** : pallier aux difficultés liées à l'organisation de la préparation des repas, maintenir ou restaurer la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée et prévenir l'isolement en favorisant un lien social. Les repas sont confectionnés par l'EHPAD de Saint-Privat.

---> 16 833 repas livrés (4 017 journées alimentaires midi et soir, 12 816 midi seulement)

- le **transport à la demande** : soutenir la mobilité des personnes âgées et/ou handicapées, favoriser l'aide à l'autonomie et contribuer au maintien du lien social et à l'inscription dans la vie sociale, par une participation financière de l'intercommunalité..

---> 531 transports assurés, 85 bénéficiaires

- le **service mandataire, le relais Information Autonomie et Aide administrative** : le SCA aide et conseille dans la recherche d'une aide à domicile pour l'entretien du logement, pour effectuer les courses, l'entretien du linge, l'aide à la confection et/ou à la prise des repas... Le SCA assure pour le compte de l'employeur les démarches administratives inhérentes à l'emploi de personnel à domicile : fiches de paye, déclarations URSSAF, contrat de travail... Il aide également dans le rôle d'employeur, en informant des droits et devoirs notamment en matière de droit du travail.
 - > 77 particuliers employeurs (21 hommes et 56 femmes), 50 salariées intervenant à domicile
 - > 2307 appels téléphoniques (2276 personnes âgées / 31 personnes en situation de handicap)
 - > 597 visites au point info (587 personnes âgées / 10 personnes en situation de handicap)
- les **ateliers de prévention** : animation d'ateliers *forme et santé* (14 participants), *gym équilibre* (6 participants) et *vélo cognitif* (10 participants).

Projets réalisés en 2021

Réseau Voisineurs : des visites à domicile ou des contacts téléphoniques sont proposés par le réseau pour aider à lutter contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement.. Dispositif mis en place sur 11 communes du territoire.



EN QUELQUES CHIFFRES



20 850 repas livrés par le service autonomie



15 897 repas livrés par l'ICAX (financé par l'intercommunalité)



531 transports assurés



67 accompagnements aides administratives



EHPAD

L'EHPAD J. et M. COLAUD, situé à Saint-Privat, a accueilli en 2021 70 résidents et compte 52 agents.

Toute comme en 2020, l'année 2021 a été fortement perturbée en raison des mesures sanitaires. Aucun cas n'a été détecté chez les résidents.

Le conseil de la vie sociale, composée de résidents, familles et membres du personnel, s'est réuni 7 fois en 2021 afin de donner régulièrement son avis sur les protocoles de visites au sein de l'établissement.

Le nombre d'interventions du psychologue et de psychomotriciens a été renforcé au cours de l'année afin d'accompagner au mieux les résidents durant cette période.

Grace à des financements de la conférence des financeurs (CNSA), l'établissement a pu proposer aux résidents des concerts de musique classique.

Toutes les animations ont été maintenues : activités physiques telles que gym douce, zumba ou basket'EHPAD, activités cognitives, manuelles, etc.

EN QUELQUES CHIFFRES

€ **61,61** € prix à la journée

🍴 **90 000** repas confectionnés dont 36 747 pour le portage

€ **3 547 965,17** € budget de l'établissement
+ 100 000 € d'investissements courants



5. AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Urbanisme

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du dernier document composant le SCoT : le Document d'orientation et d'Objectifs (DOO), malgré l'adoption de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 ayant des conséquences majeures sur le contenu du SCoT. Le DOO a pour finalité de mettre en œuvre le projet politique débattu par le conseil communautaire les 17 décembre 2020 et 20 décembre 2021. Son élaboration s'est appuyée sur plusieurs ateliers thématiques :

- Atelier évolution des bourgs et hameaux le 3 février 2021 à Albussac
- Atelier aménagement commercial le 16 février 2021 à Argentat-sur-Dordogne
- Atelier habitat le 17 février 2021 à Albussac
- Atelier espaces naturels et forestiers / gestion économe de l'espace le 2 mars 2021 à Saint-Martin-la-Méanne
- Atelier transition, animé par le CEREMA, le 4 mai 2021 à Mercoeur

La présentation à la population du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a enfin été réalisée à l'occasion de la réunion publique du 5 juillet 2021 aux Confluences à Argentat-sur-Dordogne.

Instruction des autorisations d'urbanisme

Le service d'instruction des autorisations d'urbanisme, mutualisé entre les 8 communes dotées d'un PLU ou d'une carte communale, est assuré par l'intercommunalité qui a recruté une équipe de 2 agents afin de prendre le relais de l'État depuis juillet 2017.

Tout projet de construction, d'aménagement ou de modification d'un bâtiment nécessite en effet une autorisation d'urbanisme délivrée par le Maire, suite à instruction par le service communautaire. Le nombre d'autorisations d'urbanisme instruites est un indicateur du dynamisme du territoire en matière de construction. En constante progression depuis la création du service (+ 83 % par rapport à 2018), le dynamisme du territoire, notamment sur les acquisitions de biens, les travaux de rénovation et les demandes de faisabilité sur certains projets, n'est plus à démontrer.

ENT



EN QUELQUES CHIFFRES



8 réunions du Comité de Pilotage (SCoT-PLUi)



674 actes délivrés
(+ 35% par rapport à 2020)*



82 permis de construire délivrés*
(dont 11 habitation individuelles)



0 contentieux issu de l'instruction*

** Pour les 8 communes instruites par l'intercommunalité*



EN QUELQUE



186 dossiers ac
le cadre de



2,8 M€ ai
pr
au



12 communes ay
d'abonder les



615 000 €

Habitat

La Plateforme France Rénov'

Depuis le 1er janvier 2021, un service public de conseil aux ménages pour la rénovation énergétique, dénommé France Rénov', a été instauré sur le territoire intercommunal. Animé par le CPIE, cette plateforme est financée par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et 6 intercommunalités corrésiennes (Xaintrie Val Dordogne, Haute Corrèze Communauté, Tulle Agglo, Pays d'Uzerche, Midi-Corrézien et Vézère Monédières Millesources). La future OPAH, déployée à compter de septembre 2022, s'appuiera sur la plateforme France Rénov' et inversement.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Lancée début 2020, l'étude préalable à la mise en place de l'OPAH a poursuivi ses travaux en 2021 par la définition du programme d'actions et des objectifs quantitatifs et qualitatifs. Le conseil communautaire a finalement approuvé les conventions OPAH et OPAH-RU le 20 décembre 2021.

Par ailleurs, un long travail de mobilisation des communes en tant que partenaire de l'opération a été engagé : ce sont ainsi 12 communes sur 30 qui ont décidé de participer financièrement à l'opération par la mise en place d'aides locales.

Info : une OPAH est un dispositif visant, pendant 5 ans, à inciter et accompagner techniquement et financièrement les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser des travaux d'amélioration (performance énergétique, adaptation à la vieillesse ou au handicap, insalubrité, ...)

Fonds friche de la Françonnie

Dans un objectif de revitalisation urbaine et de maîtrise de l'artificialisation des sols, l'Etat a déployé un « fonds friche » en 2021. Le site de la Françonnie à Argentat-sur-Dordogne répond pleinement aux attendus de l'Etat. De ce fait, après sollicitation, une candidature a été déposée par la SA Polygone en vue de la réalisation d'un pôle intergénérationnel de 8 logements locatifs sur ce site. Le dossier de candidature, coconstruit entre les services de Polygone et ceux de la communauté de communes, a été retenu par l'Etat et a permis d'obtenir une subvention de 896 441 € à destination du maître d'ouvrage, représentant 50 % de l'enveloppe corrézienne (4 autres projets ayant été retenus).

LES CHIFFRES

compagnés dans
France Rénov'

des publiques que les
propriétaires pourront solliciter
après des OPAH

ant décidé
dispositifs OPAH

d'engagements financiers pour
XV'D dans le cadre des OPAH





Déchets

Prévention des déchets

N'ayant pas de politique en matière de prévention des déchets, la communauté de communes a décidé, par délibération du 11 mars 2021, de s'engager dans l'élaboration de son premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). A cet effet, une commission consultative d'évaluation et de suivi, composée de trois collègues (élus, partenaires institutionnels et société civile) a été constituée et réunie une première fois le 13 décembre 2021. Ses travaux permettront d'aboutir à la formalisation d'une véritable politique de prévention.

 EN QU



3 240 tonnes d'ordures ménagères produites



568 tonnes d'emballages ménagers recyclables produits



265 tonnes d'e (+ 26,8 % pa

Par ailleurs, l'intercommunalité a poursuivi en 2021 sa réflexion sur l'optimisation de la gestion des déchets par l'instauration concomitante de la tarification incitative et d'une collecte par colonne des déchets. Pour cela, elle a :

- organisé deux conférences des maires (juin et novembre 2021)
- communiqué les cartes d'implantation des colonnes amendables (juillet 2021)
- organisé un voyage d'études ouvert à toutes les communes à la communauté de communes des bastides en Haut-Agenais pour un retour d'expérience (septembre 2021).

Gestion et collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée sur les points de regroupements par containers par une équipe de 12 agents intercommunaux dotés de 4 camions-bennes. La collecte du verre est réalisée auprès de points d'apport volontaire (PAV) installés dans les communes. Un réseau de 3 déchetteries, implantées à Monceaux-sur-Dordogne, Gouilles et Saint-Privat, permet de collecter les autres déchets : tout venant, déchets verts, bois, carton, ferraille, gravats, textiles, peintures, meubles...

Le centre de tri

Cette installation, où les déchets issus des collectes sélectives sont triés plus précisément, conditionnés et stockés avant d'être recyclés, est la seule de la Corrèze. Ses 7 agents y trient les déchets provenant d'une partie de la Corrèze et du Cantal : journaux et magazines, papiers, cartons, plastiques, acier, aluminium... En 2021, 1738 tonnes de matières y ont été triées pour être valorisées.



ELQUES CHIFFRES



combrants
r rapport à 2020)



119 106 kms parcourus pour
assurer la collecte



3 008 containers



3 déchetteries

25

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Conformément à la loi, la communauté de communes sera compétente au 1er janvier 2026 pour l'exercice des compétences eau potable et assainissement. Afin d'anticiper ce transfert de compétence, la communauté de communes et ses communes ou syndicats se sont engagés dans la réalisation d'un schéma directeur intercommunal d'alimentation en eau potable.

Engagée en 2019, l'étude s'est accélérée en 2021 sur plusieurs axes de travail :

- **La restitution des rapports intermédiaires de phase 1 aux communes.** Une première phase a été réalisée et restituée à chaque commune ou syndicat de communes : recueil des données, description du système d'eau potable, visite des ouvrages, audit patrimonial, analyse de la production, de la consommation et de la performance du service et établissement du bilan besoin-ressources. Ce sont ainsi 10 réunions de restitution qui ont été réalisées durant le 1er semestre 2021 (Albussac, Argentat, Camps, Saint-Martin, Saint-Martial, Saint-Bonnet-les-TDM, Saint-Julien-le-Pèlerin, Mercoeur, La-Chapelle, Sexcles)
- **La préparation des travaux de sectorisation avec les collectivités concernées.** La sectorisation participe à la bonne gestion patrimoniale du réseau d'eau potable. Elle permet l'acquisition et l'interprétation de données du réseau pour en améliorer le fonctionnement et le rendement. Dans le cadre du SDAEP, des travaux de sectorisation sont programmés sur de nombreuses communes et interviendront dans le second semestre 2022. 5 réunions de travail ont été organisées dans le second semestre 2022 avec les collectivités concernées pour assurer la validation de la consistance des travaux coordonnés par la communauté de communes.



EN QUELQUES CHIFFRES



232 kms de linéaire de cours d'eau (bassin versant de la Souvigne)



90 kms de linéaire de cours d'eau (bassin versant Cère Aval)



83 captages et forages



1,15 M de m³ d'eau potable produits



880 000 m³ d'eau distribués

- **L'étude des scénarii de restructuration.** Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau sur le territoire intercommunal, 4 scénarii ont été étudiés par les bureaux d'études mandatés. Afin d'élargir au maximum les participants et de favoriser les échanges, 5 restitutions ont été organisées par secteur entre juillet et octobre 2021. Une réunion de restitution générale a également été réalisée le 28 octobre 2021 auprès du conseil communautaire ainsi qu'une visite de l'usine de production d'eau potable de Belloc le 2 décembre 2021. Chaque étape était accompagnée par les représentants de la préfecture, de l'ARS, de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.



Le conseil communautaire, qui devait se réunir le 9 décembre 2021, devait adopter une orientation sur le scénario en matière de production d'eau potable. Des manifestants n'ayant pas permis au conseil de délibérer, le vote a été suspendu et un engagement d'organisation d'une réunion publique en 2022 a été pris.

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

La mission consistant à contribuer à préserver la qualité de l'eau des rivières a été confiée à 3 structures : le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDCA) pour la Dordogne et la Cère, l'entente avec Tulle Agglo et la communauté de communes Ventadour Egletons Monédières pour le bassin versant du Doustre et l'entente avec Pays de Salers et Chataigneraie cantalienne pour la Maronne.

Leurs interventions en 2021 portent principalement sur la réalisation d'un diagnostic de chaque bassin versant. Pour financer cette compétence, le conseil communautaire a approuvé, en septembre 2021, l'instauration de la taxe GEMAPI à compter de 2022.

Infrastructures

Voirie

La Communauté de Communes met à disposition gracieusement un agent pour accompagner toutes les communes intercommunales dans la constitution de leurs dossiers techniques, administratifs et financiers, et dans le suivi de leurs travaux. Il accompagne également les communes dans la réalisation de leurs arrêtés de voirie et d'occupation du domaine public.

Bâtiment

La bonne gestion du patrimoine immobilier intercommunal impose d'assurer son entretien courant, de suivre les contrats de maintenance des équipements techniques ainsi que d'engager des travaux de réhabilitation afin notamment de contribuer à la maîtrise de l'énergie et à la pérennité des bâtiments. C'est notamment tout le sens des travaux engagés en 2021 d'isolation et de changement de toiture du centre technique intercommunal.

En outre, l'intercommunalité porte des projets immobiliers nouveaux, comme c'est le cas de la maison de santé à Saint-Privat, dont les travaux ont débuté en octobre 2021.



11 bâtiments exploités par l'intercommunalité



EN QUELQUES CHIFFRES



14 permissions de voirie



3 projets bâtimentaires engagés



14 communes accompagnées



9000 mètres linéaires de voirie réalisés

292 000 €

montant des travaux cumulés

RESSOURCES ET ATTRACTIVITÉ

6

Économie

La collectivité assure la promotion et l'ingénierie d'aides économiques régionales et instruit des demandes d'aides intercommunales déposées par des commerçants, artisans et entreprises du territoire.

- *Aide à l'investissement matériel* : destiné aux entreprises du territoire, ce dispositif rencontre un large succès sur le territoire avec 6 dossiers accompagnés en 2021 (45 dossiers accompagnés depuis le lancement en 2019).
- *Aide à l'installation de nouvelles entreprises* : afin de favoriser l'installation de nouvelles activités ou de les maintenir, cette aide a permis à 3 porteurs de projet de créer leur entreprise dans des communes peu dotées en activités économiques.
- « Teste ta boutique » : initiée par la collectivité, les boutiques-test permettent d'encourager et d'accompagner un commerçant dans sa phase de création ainsi que durant les premiers mois de son installation. 2 commerçants ont ouvert grâce à ce dispositif depuis son lancement à Argentat.
- *La promotion de zones d'activités communautaires* : la communauté de communes gère deux zones d'activités : «l'Hospital» et le «Longour», toutes deux situées à Argentat. Après avoir rempli la zone le «l'Hospital», la collectivité s'était engagée dans la commercialisation du Longour en 2018 de six lots. Les derniers lots de cette zone ont été vendus en 2021 à Xaintrie Construction et à IDEE.



EN QUELQU



12 entre



1 temps f
est dans



34 873,
aux entre



1 marqu



250 pa



76 amb

Événements et temps forts

14 et 15 octobre 2021 : organisation de « La start up est dans le pré » à Servières-le-Château au cours de laquelle 17 personnes ont participé à ce programme d'accompagnement à la création d'entreprise et où étaient présents de très nombreux partenaires (chambres consulaires, EDF, banques, comptables, etc.)

21 octobre 2021 : organisation d'une soirée, en partenariat avec la FFB et la CAPEB, à destination des professionnels du bâtiment sur la labellisation **RGE**.

Accueil de nouveaux arrivants

La communauté de commune s'est engagée en 2018 dans une politique pro active d'accueil de nouveaux arrivants. S'inscrivant dans une volonté d'assurer une reprise démographique de notre territoire, l'année 2021 est marquée par une accélération de cette politique :

- **Le lancement de la marque « Ma vie en Xaintrie, concentré d'énergies »**

Tous les partenaires privés et publics étaient réunis le 6 mai 2021 au cinéma le Turenne à Argentat pour leur présenter la marque et ses objectifs, ainsi que son site internet.

- **L'adoption d'une charte des villages accueillants**

Les communes souhaitant s'inscrire dans cette démarche ont été appelées à le faire savoir. Deux tiers des communes (soit 20) ont adoptées cette charte par délibération et, surtout, s'engagent à développer une politique d'accueil. Des ambassadeurs et des référents de ces communes ont ainsi été nommés.

- **La formation du réseau des ambassadeurs**

Tous les ambassadeurs désignés par les communes ont été mobilisés la journée du 8 novembre 2021 à La Chapelle-Saint-Géraud par l'association « Les locaux ». Près de 70 ambassadeurs étaient présents.

- **Participation de Xaintrie Val' Dordogne à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris.**

La Corrèze était à l'honneur à la maison de la Nouvelle-Aquitaine les 16 et 17 novembre 2021. Afin de renseigner et accompagner les franciliens souhaitant se mettre au vert, des représentants de la communauté de communes y étaient présents ces 3 jours. Une vingtaine de contacts ont pu être établis.

LES CHIFFRES

prises aidées

ort : « La start up
s le pré »

19 € d'aide versés
prises

e de territoire créée

cks accueil créés

assadeurs accueil

« Packs accueil »



Tourisme

Développement touristique

Outre sa participation à l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, la communauté de communes exerce des missions d'accompagnement des porteurs de projets touristiques dans leurs activités ainsi qu'auprès des communes. Elle développe également ses propres équipements touristiques :

- le lancement d'une étude de faisabilité « véloroute/voie verte » en septembre 2021 pour les axes « Vallée de la Sauvigue » (St-Sylvain, Forgès, St-Chamant et Argentat) et « Vallée de la Dordogne » (St-Martial-Entraygues, Argentat et Monceaux-sur-Dordogne)
- la mise en place, au 1^{er} janvier 2021, du contrat de concession avec l'association SEVAD pour l'exploitation de la gabare située sur la commune d'Hautefage, en amont du barrage du Sablier.
- la définition de 12 nouveaux circuits VTT en Xaintrie noire portant à 31 le nombre de circuits VTT sur le territoire communautaire.
- la réalisation de la passerelle du sentier des Chapelles à Servières-le-Château
- l'agrandissement et la sécurisation des espaces de stationnement de la via ferrata, située à Saint-Martial-Entraygues.



EN QUELQUES CHIFFRES



38 itinéraires de randonnées entretenus



+ de **4 000** entrées à la gabare



22 090 visiteurs aux Tours de Merle



67 animations estivales aux Tours de Merle

- la sécurisation, l'accessibilité et la signalétique aux cascades de Murel
- l'installation d'un éco-compteur à la Sente aux cochons, à Neuville, sur toute l'année 2021 (6 115 visiteurs)
- l'entretien de 317 km de chemins de randonnée

Les Tours de Merle

Malgré un contexte de travail marqué par le Covid (plus d'un mois de décalage d'ouverture et une relance en douceur de la fréquentation des groupes), la programmation de l'offre d'animation a été adaptée au protocole sanitaire.

67 animations ont été proposées en 2021, principalement pendant les périodes de vacances et sur une ouverture d'un peu plus de 5 mois :

- Une offre dense d'animations basées sur la valorisation du patrimoine historique et la période médiévale et sur les atouts naturels des Tours de Merle
- 17 jours de spectacles sur 4 semaines (3 spectacles par jour), soit 51 spectacles
- 11 visites à caractère ludique proposées par la médiatrice du patrimoine
- 2 jours de médiévales, artisans - compagnies/associations locales
- 3 après-midis orpillage – pêcheurs d'Or d'Argentat sur Dordogne
- 2 Nuits de la Chauve souris avec le CEN NA
- 2 Ateliers Cerf-volant avec le Comité départemental de Vol Libre
- 1 Journée Européenne du Patrimoine avec la commune de Goulles
- 1 X-Trail avec SEVAD
- 1 conte avec un conteur corrézien : La Maison sur la Colline
- 3 jours Land-art participatif avec l'artiste corrézien Joël Thelpault
- 3 jours évènement Halloween, avec Arthus spectacle de Brive

Création de nouvelles expériences

- **15 soirées de spectacle** en déambulation sur site : la promesse d'un véritable voyage dans le temps en théâtre et chants Écriture et Création d'une pièce par Véronique Lesergent, avec une équipe artistique locale, composée de professionnels et d'amateurs du territoire



- 3 conférences en partenariat avec *Nuage Vert* et le *Musée de l'Homme de Neandertal*, création d'une offre cycle de conférences scientifiques en vallée de la Dordogne
- 1 participation à la Journée mondiale de la biodiversité : Une offre nouvelle, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de la création de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) >>> *nouveau partenariat*
- Création d'une nouvelle visite thématique « L'Homme et la nature aux Moyen-Âge dans la vie quotidienne à Merle », proposée 2 fois



Ressources humaines

Le service *Ressources humaines* assure la gestion administrative du personnel dans le respect des procédures et des règles statutaires. Par ailleurs, il identifie les besoins en personnel, actuels et futurs, pour répondre aux projets de développement de la collectivité en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Il accompagne également les agents dans le développement de leurs compétences.

Des efforts pour maîtriser la masse salariale

Cette année encore, des efforts conséquents ont été réalisés afin de maîtriser la hausse de la masse salariale (448 536,34 € de différence entre les budgets primitifs 2021 et les comptes administratifs 2021).

Temps de travail

L'hétérogénéité des règles relatives au temps de travail (héritées des anciennes structures) et l'obligation d'application des 1 607 heures annuelles ont amené la collectivité à engager un dialogue social approfondi pour harmoniser les règles applicables. Après 5 séances de travail avec les organisations syndicales, un protocole sur le temps de travail a été adopté le 8 juillet 2021 par la communauté de communes.

Télétravail

L'accélération du recours au télétravail, notamment depuis la crise sanitaire, a poussé l'intercommunalité à définir les modalités de recours au télétravail. A cet effet, après avoir mené le dialogue social avec les organisations syndicales, un protocole a été adopté en novembre 2021 par le conseil communautaire.

Mutualisation des formations

En 2021, 112 jours de formation ont été suivis par 97 agents intercommunaux. Par ailleurs, la communauté de communes a poursuivi sa démarche de mutualisation des formations avec les communes du territoire dans divers domaines.



EN QUELQUES CHIFFRES



1 877 bulletins de paie
édités



111 agents (emploi permanent)
104,02 équivalent temps plein (ETP)



37 saisonniers
durant l'été



80 femmes / **31** hommes



45,8 ans moyenne d'âge

Finances

Élaboration des documents budgétaires et comptables, contrôle de l'exécution des budgets, suivi de la trésorerie, négociation et réalisation des emprunts, réalisation d'études financières rétrospectives et prospectives sont au coeur de la mécanique budgétaire intercommunale.

Fiscalité directe

	PRODUIT 2021	TAUX 2021
Taxe d'habitation	1 340 426 €	8,56%
Taxe foncière propriétés bâties	107 233 €	1%
Taxe foncière propriétés non bâties	29 588 €	4,69%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 419 241 €	11,85%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	2 797 709 €	34,33%

Fiscalité des entreprises

	PRODUIT 2021
Cotisation valeur ajoutée (CVAE)	515 330 €
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	52 814 €
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	782 589 €

Dotations en compensations

	PRODUIT 2021
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	646 322,00 €
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	148 252,00 €
Allocations compensatrices	2 485 821,00 €

Situation de la dette

	MONTANT 2021
Budget principal	2 991 597 €
Budget Déchets	/
Budget Tours de Merle	/
Budget Action Sociale (CIAS)	/
Budget EHPAD	2 754 000 €

EN QUELQUES CHIFFRES



2 835 mandats émis



2 377 titres de recettes émis



220 790 € montant de l'emprunt contracté



Communication

Le service communication conseille et accompagne les élus et les services dans leur stratégie de communication et dans la programmation d'actions visant à promouvoir le territoire et ses forces vives, mais également la collectivité, ses services et ses projets.

Il organise les relations de la collectivité avec les médias et garantit la diffusion de l'information et des programmes d'animations aux différents publics de l'intercommunalité, qu'il s'agisse des familles, des aînés, des acteurs économiques, des élus ou encore des touristes.

Différents supports, imprimés ou numériques, sont ainsi créés tout au long de l'année au sein même de la communauté de communes.

Événements et temps forts 2021

- Création de la marque de territoire «Ma vie en Xaintrie», du site internet dédié à cette marque territoriale, campagnes de référencement, création des réseaux sociaux correspondants, de la brochure de tous les loisirs permettant la promotion du territoire, d'une nouvelle charte graphique...
- Développement des partenariats, avec entre autres, la radio locale ACX (diffusion des offres d'emplois de la Xaintrie) et ainsi promotion de la marque.
- Organisation de la première Start'up est dans le pré, la première opération de «Ma vie en Xaintrie» et diffusion sur tous les médias, télé, radio, presse...

EN QUELQUES CHIFFRES

 **38** créations de supports imprimés, numériques

 **26** newsletters

 **5** pages réseaux sociaux

 **2** sites web

 **23** communiqués de presse transmis aux médias



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

www.xaintrie-val-dordogne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai 1945 - BP 51
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Tél. 05 55 91 01 75

Fax : 05 55 91 21 77

Courriel : accueil@xaintrie-val-dordogne.fr



Téléchargez le **rapport d'activité 2021** en
scannant ce QR code avec votre smartphone

